



Communiqué de presse

LES SALARIÉS DE LA SNAAM EN GRÈVE !

Le 20 juin 2022,

Les salariés de la société SNAAM cesseront le travail pour :

Exiger une revalorisation décente de leurs salaires.

Demander le rattrapage de l'inflation par une revalorisation des salaires.

Demander la répercussion la hausse du smic à tous les salaires.

Exiger l'uniformisation des droits et des conditions de travail dans toutes les usines du groupe SNAAM. A l'exemple de la Fourniture et le nettoyage des tenues de travail.

Exiger l'arrêt de la rémunération des salariés par le travail à la tâche «dit au tonnage».

Exiger que cesse une gestion managériale par la pression psychologique pour plus de production.

Demander le maintien des salariés dans le groupe SNAAM par une meilleure reconnaissance des compétences et proposer des salaires plus attractifs.

Exiger la mise en œuvre d'un réel dialogue social au sein du groupe SNAAM, Les élus et les salariés doivent être considérés et entendus.

Contacts : Lotfi CHAOUAD –  : 06 09 18 13 78  : cgtsnaam@gmail.com

Rachid SOBHY –  : 06 16 68 73 19  : cgtsnaam@gmail.com